

Quel dialogue voulons-nous construire, nous organisations philosophiques et non-confessionnelles, avec l'Union européenne?

Conférence publique
Parlement européen de Bruxelles,
Jeudi 20 octobre,
de 14 à 18 heures,
Salle A 3 G 2

L'article 17 du Traité de Lisbonne est, depuis le 1er décembre 2009, une réalité.

1. L'Union respecte et ne préjuge pas du statut dont bénéficient, en vertu du droit national, les églises et les associations ou communautés religieuses dans les États membres.
2. L'Union respecte également le statut dont bénéficient, en vertu du droit national, les organisations philosophiques et non confessionnelles.
3. Reconnaissant leur identité et leur contribution spécifique, l'Union maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier avec ces églises et organisations.

De très nombreuses questions se posent.

Comment mettre en oeuvre démocratiquement l'article 17 du Traité de Lisbonne?

Quelles formes lui donner, quels contenus, quelles limites, quels objectifs? Quels thèmes abordés? Dialogue séparé des organisations non-confessionnelles avec l'Union ou en commun avec les églises?

Qui établit la liste des associations invitées au dialogue? Pouvons-nous laisser ce choix à l'Union, au Bepa? Sur base de quelle(s) liste(s)?

Le 30 mai dernier, les hauts responsables des religions ont été reçus successivement par le Président du Conseil, par le Président de la Commission et ensuite par le Président du Parlement européen. Ont été ainsi notamment reçus: les Anglican Church, Churches of the reformation, Conférences des Eglises européennes, Communautés islamiques, Communautés bouddhistes, les Grands rabbins, Eglises orthodoxes, Eglise catholique romaine et Comece. (lire http://ec.europa.eu/bepa/pdf/conferences/hlrl_agenda_30may2011.pdf)

La responsabilité du dialogue entre le Parlement et les églises mais aussi avec les organisations non-confessionnelles a été confiée au Député roumain/hongrois, Laszlo Tökés, Vice-Président du Parlement, qui fut, avant d'être Député européen, Évêque-Éparchie (diocèse) réformée de Piatra Craiului (depuis 1990). Pasteur - Timișoara (1986 - 1990). Pasteur - Brașov (1975 - 1977) et Dej (1977 - 1984).

Monsieur Buzek, Président du Parlement, à ma question lui faisant par de mon étonnement devant cette désignation, m'a signalé que^[1] :

"The Vice President of the Parliament with responsibility for article 17 dialogue, Mr Tökés, presented a report to the Parliament's Bureau on the first consultation. He will do likewise following the second consultation.

Obviously, I do not wholly your view about my decision to designate Mr Tökès as the Vice President in this field. It is , of course, a decision of the President as to which duties to assign to each Vice President in the bureau. I cannot agree that Mr Tökès' previous function as a Bishop in the Reform Church in Romania should preclude him from being my designee for this responsibility (...)".

En tant que parlementaire européenne, dans la foulée de la conférence que j'ai organisée au Parlement européen le 3 mars 2009 sur le thème " La laïcité et l'Europe", je pense qu'il est important que les organisations non-confessionnelles se positionnent et définissent au plus tôt comment elles voient l'organisation pratique de ce dialogue avec l'Union européenne.

Définir ensemble les objectifs, les formes, les limites que nous voulons donner à ce dialogue sont les objectifs de cette réunion du 20 octobre à laquelle je vous convie.

Les Présidents Barroso, Van Rompuy et Buzeck ont été invités à participer à cette rencontre, mais ils ont signalé que leur emploi du temps ne leur permettrait pas d'être présents. Monsieur Van Rompuy sera néanmoins représenté par un de ses collaborateurs, Monsieur Praet.

Monsieur Buzeck, en sa qualité de Président du Parlement, a confirmé^[2] que le Parlement ne souhaitait pas imposer sa vision de la façon de structurer le dialogue, mais qu'il souhaitait que ce soit les parties concernées (églises, organisations philosophiques et non-confessionnelles) qui définissent comment elles souhaitent voir le dialogue évoluer.

Il a cependant précisé que « *As I stated clearly my opening remarks, this meeting was the first phase of the Parliament's formal consultation of organizations covered by article 17* »

Monsieur Barroso, Président de la Commission, quant à lui, déclare^[3] que la réunion « *du 30 mai avec des dignitaires de diverses confessions religieuses n'était pas l'ouverture officielle du dialogue avec les églises et organisations religieuses. Cette réunion reprenait plutôt la formule déjà utilisée dans la série de rencontres (...) organisées depuis le début de mon premier mandat, en 2005.* »

Monsieur Barroso signale dans le même courrier qu'il organisera une rencontre (similaire à celle organisée le 30 mai) avec les organisations philosophiques et non-confessionnelles le 30 novembre prochain.

Il importe donc, qu'avant cette rencontre annoncée par Monsieur le Président de la Commission, les organisations non-confessionnelles se rencontrent afin de débattre ensemble, le plus largement possible, comment elles souhaitent que ce dialogue (contraignant depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne) soit organisé.

C'est pourquoi, j'ai souhaité organiser une réunion de travail au Parlement européen afin de réfléchir ensemble, car il est important de parler d'une même voix, comment les organisations philosophiques et non-confessionnelles veulent que ce dialogue (ouvert, régulier et transparent) soit organisé avec la Commission, le Conseil et le Parlement comme le prévoit l'article 17 du Traité de Lisbonne. Le Traité prévoit en effet que ce dialogue qui n'avait lieu jusqu'à présent qu'avec la seule Commission, ait lieu avec non seulement la Commission, mais aussi avec le Conseil et le Parlement.

Monsieur Van Rompuy, Président du Conseil, a précisé^[4] « (...) je ne peux qu'encourager les représentants des Eglises et des organisations philosophiques et non confessionnelles à réfléchir, ensemble ou séparément, à comment rendre ce nécessaire dialogue plus effectif. Je pense donc que, si la rencontre du 20 octobre (que vous programmez) va dans ce sens, elle ne peut être que constructive et utile. »

Madame Nadia Geerts (Rappel) et Messieurs Jean-Michel Quillardet (Président de l'Observatoire international de la Laïcité), Pierre Galand (Président du Centre d'Action laïque, et Vice-Président de la Fédération Humaniste européenne) et (Marc Blondel, Président de La Libre Pensée , à confirmer) ont accepté d'intervenir dans le débat du 20 octobre et de donner leur vision du problème.

Leurs interventions seront suivies d'un très large débat avec la salle. Il s'agira de tracer ensemble les grandes lignes de la forme que devrait prendre ce dialogue prévu par le Traité de Lisbonne. Un dialogue qui aura bien lieu, avec (ou sans) les associations philosophiques et non-confessionnelles, les églises, le Conseil, la Commission et le Parlement.

Je vous invite donc à cette conférence et espère vivement votre présence. Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette invitation le plus largement possible

Les règles du Parlement et de son service de sécurité impliquent que les participants s'inscrivent préalablement en communiquant leur nom, prénom, date de naissance, nationalité, numéro de carte d'identité ou de passeport à veronique.deschamps@europarl.europa.eu et ce, avant le vendredi 14 octobre.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer au Parlement le 20 octobre prochain, je vous prie de croire, en mes sentiments les plus amicaux.

Véronique De Keyser

Députée européenne